



Espace Valléen « Maurienne – Galibier »

Stratégie 2017 - 2020



Réponse à l'appel à projet « Sélection des Espaces valléens »

Octobre 2016



PREFET
COORDONNATEUR
DE MASSIF DES ALPES
PREFET DE REGION
PACA

Sommaire

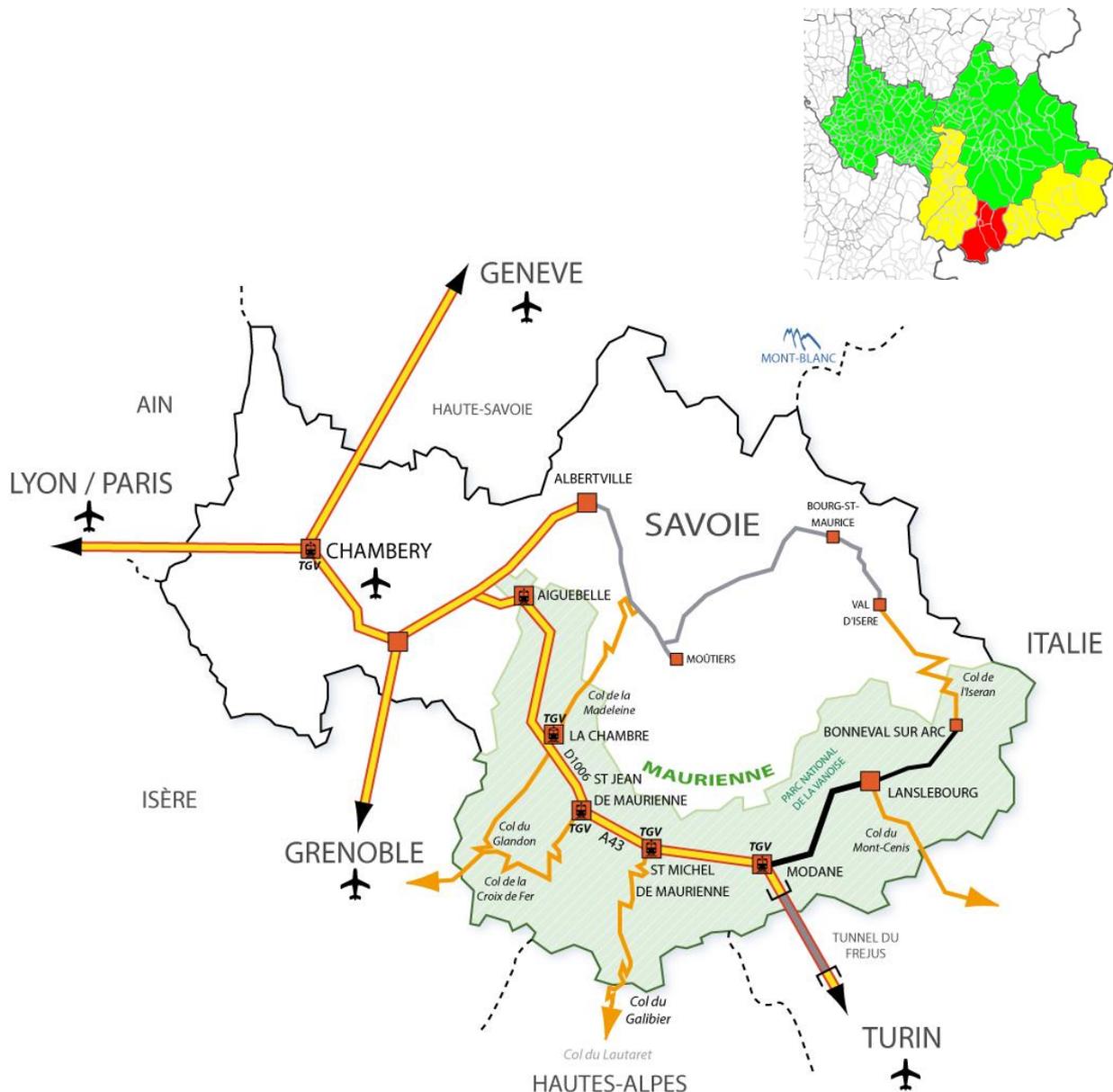
I. Présentation du territoire.....	p.3-13
1.1 Quelques éléments géographiques et historiques.....	p.5
1.2 Une activité économique en perpétuelle évolution.....	p.5-6
1.3 Pertinence et cohérence du périmètre.....	p.7-13
II. Stratégie 2017 – 2020.....	p.14-22
Axe 1 / Activités - Structuration d’une offre touristique innovante et diversifiée.....	p.15-16
De tourisme durable toute saison	
Axe 2 / Hébergement et restauration - Préservation et optimisation.....	p.17
de l’hébergement touristique	
Axe 3 / Qualité de vie et d’accueil.....	p.19-20
Axe 4 / Enjeu transversal : coordination.....	p.21
Synthèse stratégie Espace Valléen.....	p.22
III. Organisation.....	p.23-24
3.1 Elaboration.....	p.23
3.2 Mise en œuvre.....	p.24
III. Annexes.....	p.25

I. Présentation du territoire

Le territoire Maurienne-Galibier se situe le plus au sud de la Savoie, au centre de la Vallée de la Maurienne, au croisement de l'axe de communication majeur qui mène de Lyon à Turin (toute l'année par le Tunnel du Fréjus et de mai à octobre par le Col du Mont-Cenis) et de l'accès vers le Sud au Briançonnais par Valloire et le Col du Galibier (ouvert de juin à octobre). Maurienne-Galibier est sur la Route des Grandes Alpes. L'accès vers le Nord, en Tarentaise, se fait, plus à l'Ouest par le Col de la Madeleine ou plus à l'Est par le Col de l'Iseran.

Il regroupe six communes : Orelle, Saint Martin d'Arc, Saint-Martin de la Porte, Saint-Michel de Maurienne, Valloire et Valmeinier et 5515 habitants (*source Insee 2013*).

Cartes de situation de Maurienne-Galibier en Savoie et Maurienne



1.1 Quelques éléments géographiques et historiques

Maurienne-Galibier est à la charnière entre Haute et Basse Maurienne et s'apparente à bien des égards à la Haute-Maurienne (végétation, habitat traditionnel, clochers romans...). Le « verrou » glaciaire du Pas du Roc forme comme une porte d'entrée en « V » de la Haute-Maurienne.

La superficie du territoire est de 320 km². Une remarquable ligne de crête (50 sommets, 37 cols) de 2000 à 3500 m d'altitude le délimite : Grand Perron des Encombres, Mont Brequin, Pointe du Bouchet, Aiguilles d'Arves, Grand Galibier, Mont Thabor... C'est un territoire qui a toujours été « ouvert », sur l'axe Est/Ouest de la Maurienne (France/Italie) et Nord/Sud du Col des Encombres au Col du Galibier (Tarentaise/Briançonnais). Cette ouverture très ancienne (l'âge du Bronze) s'est intensifiée au Moyen-Âge avec les foires et les marchés et au fil du temps avec le développement des voies de communication.

De son point le plus bas, au niveau de la rivière l'Arc à 650 m, à son point le plus élevé aux Aiguilles d'Arves (3514 m), les conditions naturelles très variées ont formé une mosaïque de paysages.

- En rive gauche de l'Arc, à 1500 m, s'ouvrent les longues et larges vallées suspendues de Valmeinier et Valloire, où les villages présentent un visage de tradition et de modernité, entre perpétuation d'un mode de vie agro-pastoral et le développement d'activités touristiques.
- En rive droite de l'Arc, en versant sud (l'endroit), les villages dispersés sur les communes de Saint-Martin la Porte, Saint-Michel de Maurienne et Orelle, témoignent d'une très vivante et ancienne occupation humaine (Néolithique). L'Arc était trop dangereux avant d'être « domestiqué », la vie et les voies de circulation se sont installées en hauteur.
- Sur une quinzaine de kilomètres, l'Arc dominé par les versants surplombants, dispute son lit à la route nationale, l'autoroute, la voie ferrée, les zones habitées ou industrielles, remblais et digues qui le confinent... Saint-Michel de Maurienne et Saint Martin d'Arc, légèrement surélevées, occupent les premières pentes.

1.2 Une activité économique en perpétuelle évolution

Dans le passé

La population, installée en hauteur et devenue nombreuse, vivait d'une économie de subsistance basée sur l'agriculture à étages et l'artisanat traditionnel (l'utilisation de la force hydraulique par les moulins pour la production d'huile de noix et de farine ; l'exploitation de l'antracite pour le chauffage, la forge et la taillanderie ; le chanvre pour confectionner de la toile épaisse...). L'hiver, il y avait une émigration saisonnière des hommes : colporteurs (mercerie, tissus...), ramoneurs ou journaliers (employés à toutes sortes de travaux dans les fermes ou chez les artisans).

Courant XIXe, avec l'amélioration des voies de communication apparaissent les prémices d'une société industrielle : exploitation d'antracite et production de chaux. Fin XIXe, la maîtrise de l'énergie

hydraulique et de nouveaux procédés voient ouvrir l'ère industrielle de la Vallée de la Maurienne et notamment de l'aluminium (quatre usines sur Maurienne-Galibier).

En parallèle, les villages d'altitude se sont dépeuplés au fur et à mesure. La population qui restait se partageait entre le travail de la terre et les mines ou usines de la vallée. Au début, les employés faisaient le chemin à pied (en faisant jusqu'à cinq à six heures de marche par jour) et à partir de 1936, pouvaient utiliser le système de transport mis en place par les employeurs.

Le tourisme a permis à certains sites de contrecarrer cet exode. Au début du XXe, Valloire est précurseur dans le développement du ski alpin, en raison de sa vocation touristique (présence militaire au camp des Rochilles, tourisme de passage au Col du Galibier et les premières ascensions par les Anglais) et devient, en 1932, la première station de ski créée en Maurienne. La station de Valmeinier est créée en 1974, son secteur 1800 est aménagé en 1987. Orelle ouvre sa télécabine en 1996 et permet la liaison avec le domaine des 3 Vallées en Tarentaise. Outre le ski, le milieu montagnard offre de vastes espaces pour d'autres activités : la randonnée pédestre, les montées cyclistes, le vélo tout terrain, le parapente, l'agritourisme... La pluriactivité reste une caractéristique importante de la population, les évolutions économiques ont multiplié les combinaisons possibles...

Aujourd'hui

Le secteur du commerce et des services, dont le tourisme est le premier générateur d'emplois sur Maurienne-Galibier (58% en 2013, *source Insee 2013*).

Il y a une forte concentration des emplois dans le commerce et services sur les stations (83% en 2013, avec une augmentation de 16% entre 2008 et 2013). Le tourisme est l'un des moteurs de l'économie du territoire et les stations jouent un rôle de « locomotive » important.

Saint-Michel de Maurienne, la ville centre, regroupe encore 36% des emplois en 2013 malgré une baisse de 25% entre 2008 et 2013 (drastique dans le commerce/services -49% et l'Industrie -47%, moindre dans la construction -12%). Les emplois en 2013 sont donc principalement dans l'administration publique/enseignement/santé (39%), le seul secteur en augmentation (+11%). L'industrie et le commerce/services concernent encore un quart des emplois et la construction 11%. Saint-Michel de Maurienne est en recherche d'un nouveau dynamisme économique.

Sous l'impulsion des communes, avec la création des associations foncières pastorales ainsi que la rénovation et la mise en gestion de bâtiments agricoles, il subsiste une activité agricole sur Maurienne-Galibier (pas loin d'une vingtaine d'emplois en 2013, *source Insee*), ce qui permet d'avoir une offre d'agritourisme et un entretien des terrains de montagne. De plus, à chaque belle saison, des bergers transhumants et leurs troupeaux viennent occuper les terrains d'alpage, ce qui entretient aussi les terrains.

1.3 Pertinence et cohérence du périmètre

Vers une structuration touristique

La Communauté de communes Maurienne-Galibier (CCMG), regroupant les six communes (Orelle, Saint Martin d'Arc, Saint-Martin de la Porte, Saint-Michel de Maurienne, Valloire et Valmeinier), existe depuis 2001 et mène notamment des actions de développement touristique (sentiers d'intérêt communautaire ; Via Ferrata du Télégraphe ; refuge des Marches ; points information de Saint-Michel de Maurienne et de la gare de péage autoroutier ; actions de promotion touristique avec un guide touristique, un programme des animations, une carte des sentiers, un site internet).

Des atouts touristiques

- Une situation privilégiée de carrefour avec des flux touristiques importants
- Des liaisons avec les grands axes (autoroute A43 Lyon-Turin, TGV, navettes aéroports)
- Des conditions climatiques favorables (proches de celles des Hautes-Alpes)
- Une nature très présente avec des espaces naturels remarquables (site classé du Mont Thabor, zone Natura 2000 du Perron des Encombres, le Parc de la Vanoise...), bordés d'une remarquable ligne de crête atteignant 3500 m d'altitude, offrant de magnifiques panoramas. Toutes les conditions sont réunies pour un développement des activités de pleine nature et d'itinérance durable. La mise en place d'une carte des sentiers par la Communauté de communes a déjà fait ressortir 72 itinéraires de randonnée. Les plus importants sont le Tour du Thabor (France/Italie, 3 Vallées : Haut Val de Suse, la Clarée et la Maurienne), Tour du Canton Maurienne-Galibier, Sentier Balcon sur le versant adret (St Martin de la Porte, St Michel de Maurienne, Orelle) faisant le lien avec les territoires voisins : vers le Nord, la Vallée des Belleville en Tarentaise avec plus de 50 itinéraires balisés ; vers l'Est, la Haute-Maurienne Vanoise/Terra Modana avec 113 itinéraires notamment les GR5, GR5E, GR55... ; vers l'Ouest, l'Arvan-Villard via les Aiguilles d'Arves ; vers le Sud, le Briançonnais (Vallée de la Clarée, de la Guisane, Parc National des Ecrins) et l'Italie.
- Le Col du Galibier, mythique pour le cyclotourisme, ainsi que d'autres itinéraires (Col de Beau Plan, les montées de la Planchette et de Valmeinier).
- Le territoire est labellisé Pays d'Art et d'Histoire et possède un patrimoine culturel préservé et riche, un bâti traditionnel, des monuments, des savoir-faire, des traditions ... autour de la vie traditionnelle en montagne (traces d'occupation sous le Néolithique, agriculture, colportage, activités artisanales...), l'histoire de l'industrie et du tourisme, le Fort du Télégraphe (militaire sur la ligne de communication « Chappe » Paris-Milan), une population pluriactive en perpétuelle évolution... L'agriculture est encore très présente, avec plusieurs fermes proposant des visites et dégustations ainsi que la présence de bergers transhumants et leurs troupeaux.

- Une capacité d'hébergement touristique (34414 lits touristiques, dont 77% de lits marchands). Le territoire bénéficie d'un « gros porteur », Galibier-Thabor, 27000 lits touristiques, dont 83% de lits marchands soit 22500 (en 2^e position derrière Les Sybelles : 43684 lits touristiques, dont 58% de lits marchands, soit seulement 25450). Les stations de Maurienne-Galibier ont une offre marchande importante 83% (plus importante par rapport aux stations de Maurienne 59%) avec une structure de lits diversifiée. Les trois communes de la vallée Maurienne-Galibier ont une offre non marchande principalement (80%, à l'identique des communes de la vallée de la Maurienne), avec une répartition de l'offre marchande entre location de particuliers à particuliers, hôtel et camping.
- Des stations. Les 3 stations de Maurienne-Galibier (Orelle, Valloire et Valmeinier) génèrent 25% du volume d'affaires généré en Maurienne l'hiver, qui est de 400 millions d'Euros (*source G2A – altisens mars 2015 « Diagnostic Economie Touristique et analyse UTN*). Le domaine Galibier-Thabor reliant Valloire et Valmeinier, propose l'hiver de mi-décembre à mi-avril 150 km de pistes de 1430 à 2600 m d'altitude (30 remontées mécaniques donnant accès à 89 pistes de tous niveaux). Orelle reliée au domaine des 3 Vallées, propose l'hiver, de fin novembre à début mai, 600 km de pistes de 900 à 3230 m, 169 remontées mécaniques donnant accès à 321 pistes de tous niveaux). L'été, le domaine skiable Galibier-Thabor est ouvert en partie favorisant la pratique du VTT et de la randonnée (un bike park labellisé FFC sur Valloire avec 2 remontées mécaniques de 1430 à 2300 m d'altitude donnant accès à 33 km de VTT de descente et 155 km de VTT cross-country ; sur Valmeinier, 1 remontée mécanique de 1800 à 2420 m d'altitude ouverte 4 jours par semaine). Au-delà de leurs domaines, les stations ont diversifié leurs offres d'activités l'hiver et l'été, valorisant le patrimoine naturel et culturel (activités de pleine nature variées, visites libres et guidées, sentiers thématiques, jeux de piste, agritourisme, événements...).
- La ville de St Michel de Maurienne. Son musée, l'Espace Alu, sur l'épopée de l'aluminium en Maurienne, est le 3^e musée de la vallée avec en 2014 plus de 8000 visiteurs. La ville possède de nombreux commerces et services pour satisfaire la clientèle touristique et locale. Des offres sont proposées par les acteurs présents (randonnée encadrée, sentiers thématiques, visites libres et guidées, ateliers participatifs, chasse au trésor, agritourisme) valorisant le patrimoine naturel et culturel de la commune. Il y a une clientèle qui loue dans la vallée : l'activité cyclo avec les départs des cols, l'itinérance de façon plus générale, la possibilité d'avoir un hébergement avec un bon rapport qualité/prix et de rayonner sur la vallée de la Maurienne (stations et vallée) ... Une bonne fréquentation a été constatée cet été.

Imbrication dans le territoire

Le territoire Maurienne-Galibier fait partie d'un territoire plus large, la Maurienne, où plusieurs structures (Syndicat du Pays de Maurienne, Maurienne Tourisme, Maurienne Expansion, Mission Locale Jeunes, Pôle Emploi...) œuvrent pour le développement local et touristique, dans le cadre de plusieurs programmes (ancien Contrat de Développement Durable de Rhône-Alpes - CDDRA qui

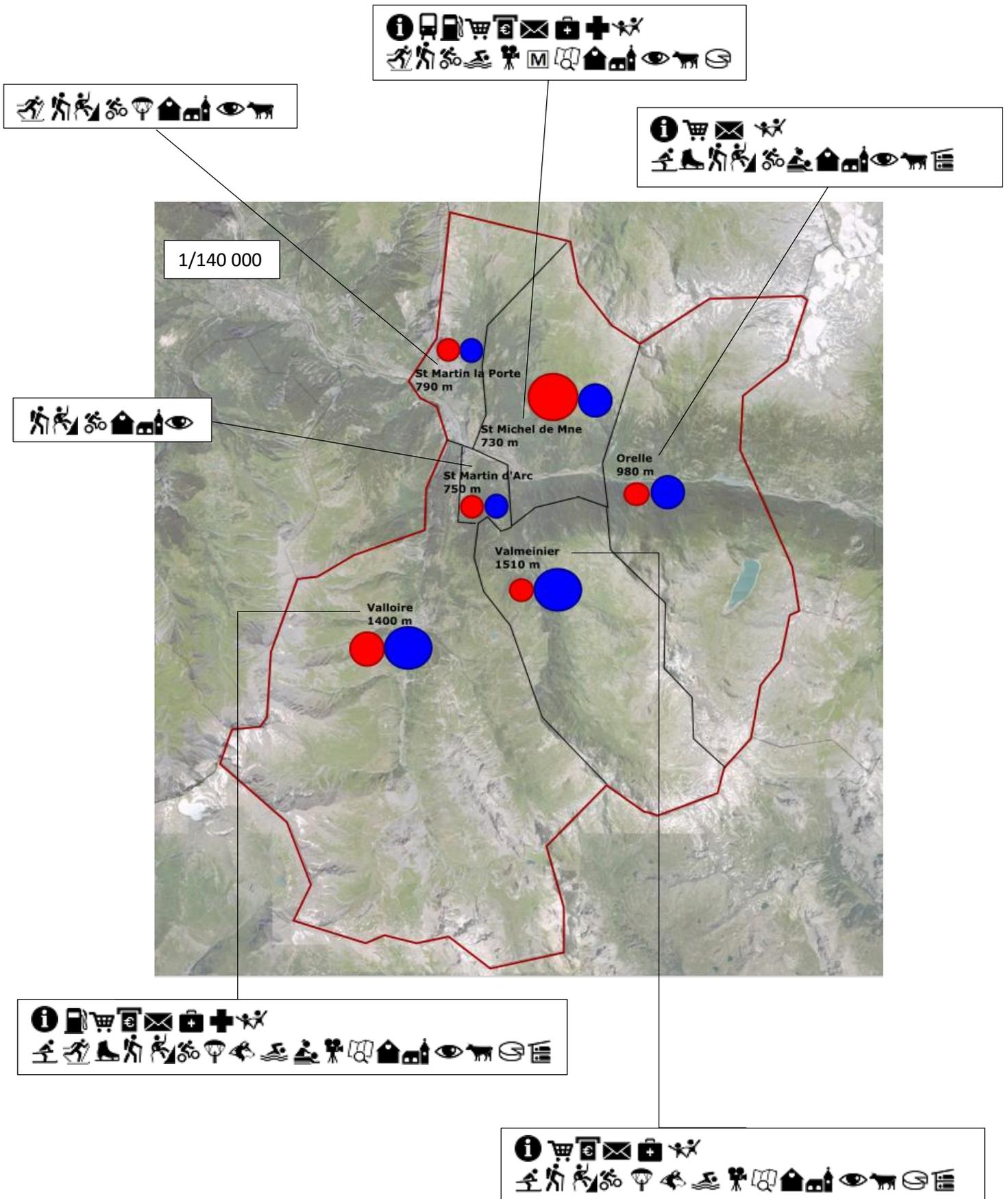
deviendra contrat ambition région ; Contrat Territorial de Savoie – CTS ; Schéma de Cohérence Territoriale – SCOT ; schéma des services ; Leader ; Plan Pastoral Territorialisé – PPT ; Programmes agroenvironnementaux et Climatiques – PAEC ; Programme Lyon-Turin ; Projets simples Alcotra ; Plan Intégré Transfrontalier PIT des Hautes-Vallées qui deviendra un PITER ; projet de Territoire à énergie Positive TEPOS...).

Maurienne Tourisme, au-delà de ces programmes, mène aussi des actions en termes d'accueil et d'information touristique (label qualité cyclo, affichage d'information touristique numérique...), de promotion (positionnement, partenariat FFC, salons, accueil presse...) et de commercialisation...

La Communauté de Communes Maurienne-Galibier est déjà partenaire sur certains programmes mais souhaite se structurer et se doter de moyens, dans le cadre des Espaces Valléens, pour pouvoir agir auprès des structures de Maurienne, du Département de la Savoie, de la Région Rhône-Alpes... sur la mise en œuvre d'actions sur son territoire.

Maurienne Galibier est entouré d'autres Espaces Valléens en Maurienne : Haute-Maurienne – Terra Modana, Arvan-Villard – Saint-Jean de Maurienne », Valmorel et Vallées d'Aigueblanche ; au Sud, EV Briançonnais, au Nord EV Tarentaise. La stratégie a été construite en tenant compte des orientations menées sur ces Espaces Valléens, où les liens sont importants et des synergies peuvent être trouvées.

Carte des activités et services Maurienne-Galibier

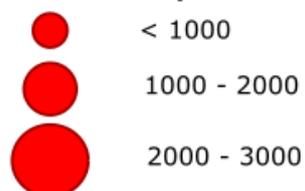


Légende

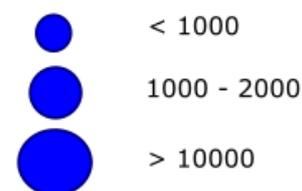
 Périmètre de l'Espace Valléen Maurienne-Galibier

 Limites communales

Population

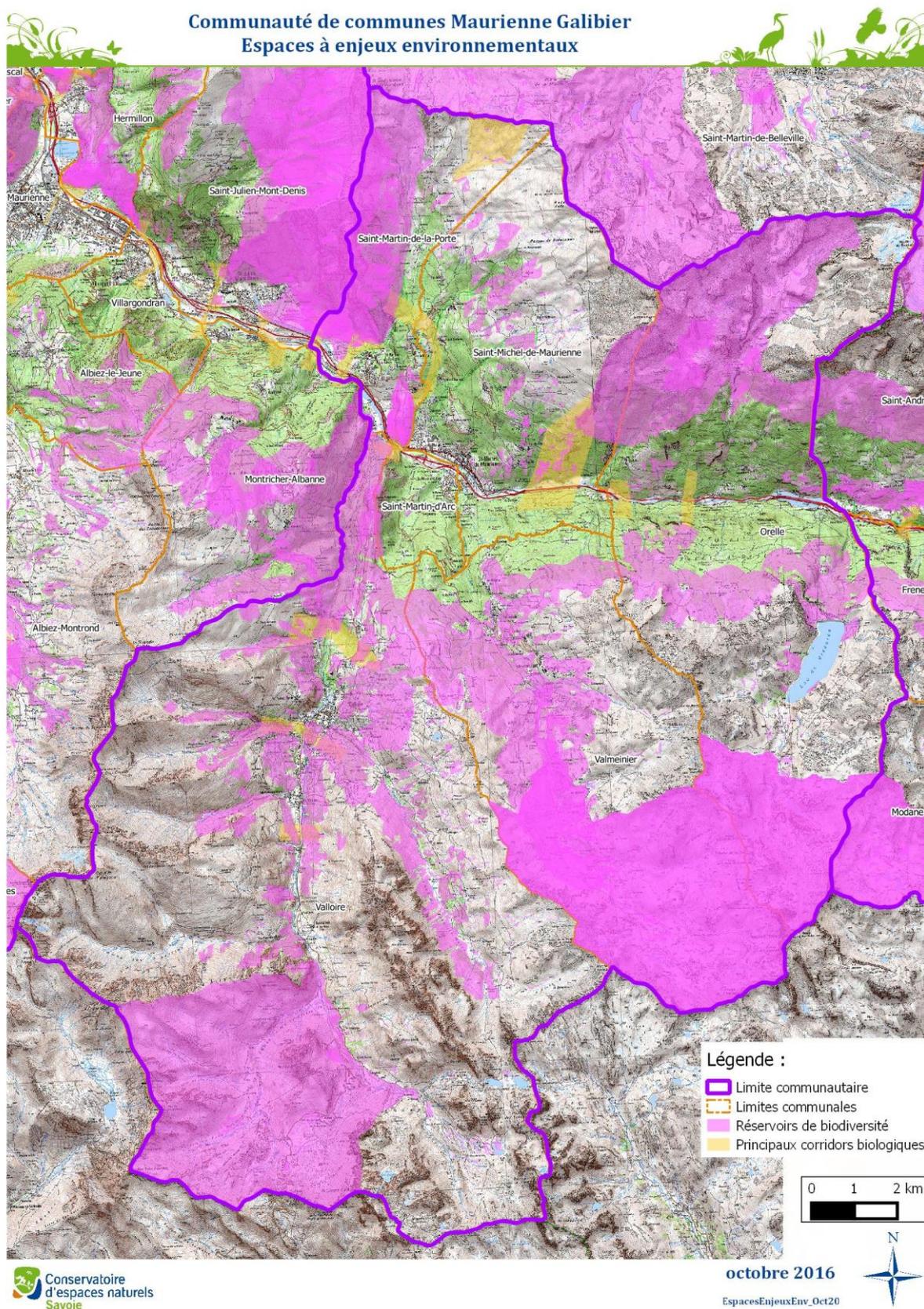


Lits touristiques

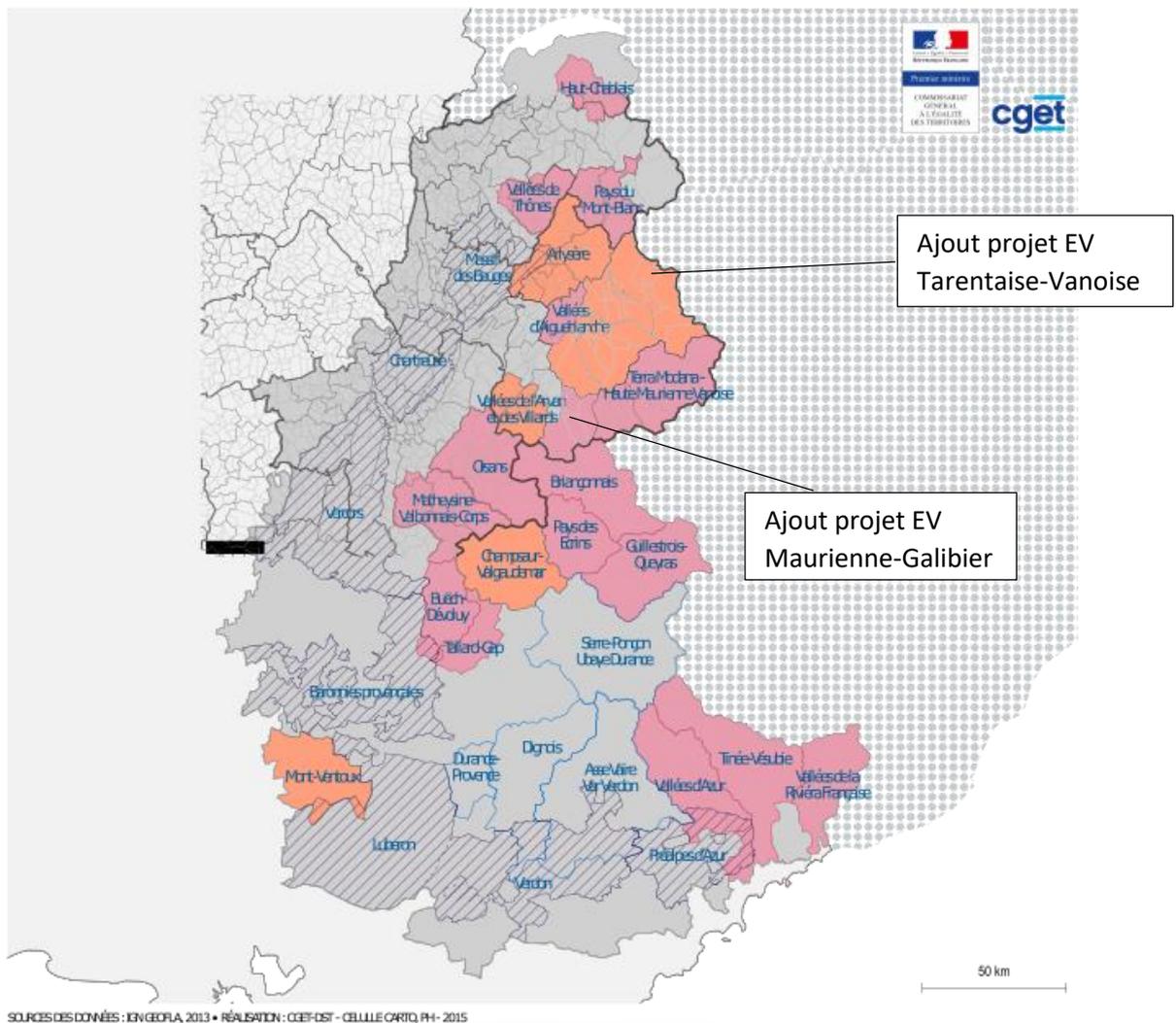


Services	Activités
 Point information touristique	 Ski alpin
 Gare	 Ski de fond
 Station-service	 Patinoire
 Commerce alimentaire	 Randonnée pédestre
 Distributeur de billets	 Escalade, via ferrata
 Poste	 VTT
 Médecin	 Vol libre
 Pharmacie	 Randonnée avec les animaux
 Garderie	 Baignade intérieure ou extérieure
	 Centre bien-être
	 Centre culturel, cinéma
	 Musée
	 Circuit d'interprétation
	 Bâti traditionnel
	 Monument religieux
	 Curiosité
	 Ferme
	 Commerce produits régionaux
	 Refuge

Carte des Espaces naturels



Carte d'intégration au sein Maurienne et EVs voisins



ESPACES VALLÉENS

MASSIF DES ALPES

Nature des territoires candidats (2015-2020)

- Intercommunalité à fiscalité propre
- Syndicat mixte
- Pays
- Parc naturel régional

II. Stratégie 2017-2020

La concertation des acteurs du territoire et la consultation de différentes études ont permis de faire ressortir quatre axes et des objectifs partagés de travail :

- Axe 1 / Activités - Structuration d'une offre touristique innovante et diversifiée de tourisme durable toute saison
- Axe 2 / Hébergement et restauration - Préservation et optimisation de l'hébergement touristique
- Axe 3 / Qualité de vie et d'accueil
- Axe 4 / Enjeu transversal : coordination

Même si le plan d'actions sera défini cet automne, en réunissant à nouveau les acteurs, il se dégage déjà des esquisses d'actions au sein de chaque axe. Des premiers critères d'évaluation ont été envisagés, qui seront approfondis avec la préparation du plan d'actions.

AXE 1 : ACTIVITES / POINTS D'AMELIORATION

Patrimoine naturel

- Certains espaces naturels, à fort intérêt patrimonial, nécessitent des actions de préservation (zones humides, pelouses sèches...).
- Des espaces naturels remarquables pas assez mis en avant (site classé du Mont Thabor et la zone Natura 2000 du Perron des Encombres)
- Des itinéraires pas forcément adaptés à la demande actuelle, avec un manque de balisage, signalétique, entretien et cartographie papier/appli.
- Des liaisons avec les territoires voisins à développer (Vallée des Belleville, Haute Maurienne Vanoise / Terra Modana, Briançonnais, Arvan-Villards...) en termes d'itinéraires, de services et de promotion.
- Une opportunité de grandes itinérances (route des grandes alpes, route du sel, chemins de pèlerinages...)
- Le manque d'un gros événement porteur, qui pourrait drainer du monde le reste de l'année
- Des atouts, mais un manque d'offres qualifiées

Patrimoine culturel

- Des sites, en dehors des visites et créneaux d'ouverture, qui ne sont pas accessibles (panneaux, une partie ouverte, application...)
- Des sites qui ne sont plus visibles mais avec la réalité augmentée pourraient l'être
- Des sites qui ne sont pas « faciles » d'accès ou attractifs de 1^{er} abord, à rendre captivants
- Des visites de fermes et dégustations/vente de produits locaux, mais une sous valorisation des produits locaux dans la restauration collective, restauration, commerces, vente directe...
- Des atouts, mais un manque d'offres qualifiées
- De bonnes initiatives expérientielles à développer (chasse aux trésors « la bague d'Elise » à St Michel de Mne, événement « les montagnards sont là » à Valmeinier...)

Diversification des activités toutes saisons

- L'itinérance routière (moto, camping-car, voiture ancienne et sportive, cyclo...) est importante d'un point de vue des retombées économiques, mais pas assez prise en considération au niveau des offres, de la promotion, de l'ouverture des commerces, des services...
- Manque d'équipements d'activités de pleine nature (escalade, via ferrata...), d'activités ludiques (luge 4 saisons...) et bien-être.

AXE 1 : ACTIVITES / STRATEGIE 2017-2020

1.1 Protection de la biodiversité

- Travail avec les partenaires sur les zones identifiées (zones humides, pelouses sèches...), pour connaître leurs utilisations et mener des actions d'entretien et de restauration...

1.2 Développer l'offre d'itinérance

- Mise en place d'un schéma directeur de randonnée (sélection d'itinéraires pertinents, mise en avant de la grande itinérance avec les territoires voisins, qualification des sentiers, mise en valeur des éléments de patrimoine sur les tracés, développement supports carte et application...)
- Valorisation de tout type d'itinérance (randonnée, randonnée avec les animaux, VTT, cyclo, VAE, moto, camping-car, voiture ancienne, raquettes, ski de randonnée...)
- Développement de services et produits (conciergerie, logistique transport et hébergement, repas à emporter avec produits locaux, assistance technique...).
- Événementiel, notamment à l'échelle intercommunale qui pourrait prendre de l'ampleur dans le temps et drainer de la clientèle toute l'année.

1.3 Susciter l'intérêt sur des sites et thématiques identitaires porteurs (la vie traditionnelle en montagne, l'histoire de l'Industrie et du tourisme, un territoire d'innovation, la faune sauvage...)

- Mise en tourisme ludique (jeux et/ou outils numériques avec notamment la réalité augmentée...), en constituant des offres (carte multi-activités par exemple...)
- Animations et événements expérientiels, qui rassemblent et font partager des expériences (visites, dégustations, rencontres, expérimentations...).
- Valorisation des produits du terroir

1.4 Diversification des activités toute saison

- Activités de pleine nature
- Ludique, aqua-ludique...
- Bien-être

Critères d'évaluation

Offres mises en place

Fréquentation et satisfaction des clients

AXE 2 : HEBERGEMENT - RESTAURATION / POINTS D'AMELIORATION

- Un manque de données homogènes entre les sites
- Une vulnérabilité en raison d'une commercialisation bipolaire, qu'on retrouve à l'échelle des stations de Maurienne : Résidences de Tourisme - RT (40% des lits marchands) et location de particuliers à particuliers - C2C (29% des lits marchands) ; et d'une faible représentation dans les lits marchands des Centrales de Réservation - CR (13%), Villages Vacances - VV (8%), agences immobilières – AI (5%), hôtels (3%) et campings (1%)
- Problématique des lits à forts rendements (baisse des lits en RT et difficultés de commercialisation en VV et hôtels)
- Problématique des meublés au niveau de la qualité de l'accueil, des biens (vétusté, propreté...) et de la commercialisation
- Manque d'un refuge pour des boucles avec la Tarentaise
- Un manque de promotion et de commercialisation / lits touristiques de la Vallée

AXE 2 : HEBERGEMENT - RESTAURATION / STRATEGIE 2017-2020

2.1 Observatoire (mutualisation des études à l'échelle du territoire)

2.2 Maintien des lits à fort rendement

Enrayer la baisse des lits en RT (entretenir des relations partenariales avec les opérateurs présents, soutenir les initiatives de reprise de baux...) et soutien aux hôtels et VV (commercialisation...).

2.3 Développer les solutions commerciales intermédiaires

- Développer les CR en termes de « souplesse » (courts séjours, dates décalées, hébergements de grande capacité pour les tribus...), de qualité avec une « ambiance montagne », de services : « 100% cocooning » tout inclus et « 100% zen, je suis en vacances et je n'ai pas à courir partout » (cadeau panier garni, livraison de repas avec produits locaux, services liés aux activités cf. Axe 1...). Impact positif sur la mobilité, les services viennent aux clients cf. 3.1.
- Encourager l'installation d'AI et les accompagner dans la même logique de qualité que les CR.

2.4 Politique « propriétaire » mutualisée

- Incitation à la remise en marché vers du multicanal (en parallèle du C2C, location en CR et AI par des professionnels) pour une meilleure qualité de l'accueil et une commercialisation plus efficiente notamment hors vacances en touchant une clientèle étrangère.
- Incitation à la rénovation et au classement des hébergements

2.4 Création d'hébergements pour pallier à certains manques ou pour un rééquilibrage dans la structuration des lits

Critères d'évaluation

Evolution de la structuration des lits et des niveaux de classements

Services mis en place et satisfaction des clients

AXE 3 : QUALITE DE VIE ET D'ACCUEIL / POINTS D'AMELIORATION

Mobilité

- Insuffisance de parking dans les stations en saison
- Navettes intra-station insuffisantes aux heures de pointe
- Absence ou manque d'éco-mobilité inter-sites, notamment vers et depuis la gare, les équipements, activités et éléments de patrimoine.
- Une éco-mobilité essentielle pour la population :
 - Faible densité et éclatement de la population en hameaux et villages
 - Forte proportion de personnes âgées
 - Beaucoup ont une activité saisonnière et habitent dans la vallée, soit pour des contraintes de logement ou par choix de proximité (services, rayonnement emploi...)
 - 47% des actifs occupés de Maurienne-Galibier ne travaillent pas dans leur commune de résidence (*source Insee 2013*)
 - Les habitants de Valloire vivent au-delà du périmètre de 20 minutes de la gare et des services...

St Michel de Maurienne, ville centre et porte d'entrée du territoire

- La ville est le premier et/ou le dernier site traversé par les clients, il est donc important de soigner l'image et l'accueil.
- Manque de stationnement sur l'axe principal notamment en saison, ce qui dissuade les clients de s'arrêter. Pas de stationnement pour les bus, ce qui bloque l'accueil de groupes.
- Une ville de passage important : l'opportunité de capter la clientèle mais une insécurité et un inconfort créés par l'effet « enfilade » de la rue.
- Une proximité immédiate de la nature et des offres touristiques pas assez mises en avant par la signalétique, le cheminement...
- Un bon maillage de commerces et services, mais à améliorer (coordination sur les jours de fermeture, services avec un drive par exemple, utile pour les arrivées des clients).
- Un lieu d'accueil touristique à la CCMG à renforcer (locaux, personnel, outils numériques, services, services adaptés à l'itinérance...)

Information et réservation

- Il y a une déperdition des données sur le système d'informations touristiques APIDAE : site/Maurienne-Galibier/Maurienne/Savoie Mont Blanc. La saisie est faite par plusieurs structures (les OT des trois stations et la Communauté de Communes Maurienne-Galibier pour les trois communes de la vallée ne disposant pas d'OT). La classification des données n'étant pas la même d'une structure à l'autre, la remontée des informations n'est pas toujours pertinente.
- Il a été constaté un manque de promotion. La CCMG a bien un site internet, une brochure et un programme des animations, mais il n'y a pas d'actions de mise en avant (référencement du site, réseaux sociaux, actions de promotion avec Maurienne Tourisme sur accueil presse, salons...). Les 3 stations (Orelle, Valloire et Valmeinier), disposant chacune d'un OT, font leur promotion. Il y a donc un manque de promotion pour les trois communes de la vallée, non support de station. L'opportunité d'une promotion intercommunale serait de mettre en avant les atouts des différents sites et de répondre à une certaine clientèle (diversification touristique, écotourisme, itinérance...).
- Il est ressorti que le logo et la charte graphique n'étaient plus assez vendeurs pour une communication touristique, mais le nom Galibier est porteur et donc à conserver. L'idée est de renforcer notre identité Maurienne-Galibier qui s'inscrit dans la dynamique Maurienne, au même titre que Haute-Maurienne Vanoise / Terra Modana, Maurienne Arvan, Porte de Maurienne...
- Les trois stations ont défini leur positionnement, de façon plus ou moins aboutie. Certaines mettent au point des outils de gestion de la relation clients (GRC) et la diffusion d'informations personnalisées... Il y a un travail marketing à mener sur Maurienne-Galibier, pour mieux connaître les clientèles et définir un positionnement, avec les actions de promotion qui en découlent.
- Chaque OT des stations propose une centrale de réservation, il n'y a donc pas de commercialisation des offres de la vallée. L'opportunité serait d'avoir une offre plus exhaustive et comme pour la promotion, de répondre à une certaine demande, ce qui rejoint les axes 1 et 2 (cf. 1.2, 1.3, 2.3).

AXE 3 : QUALITE DE VIE ET D'ACCUEIL / STRATEGIE 2017-2020

3.1 Eco-mobilité

- Eco-mobilité des personnes intra et intersites tout public (complémentarités entre les modes de transport et développement des services associés).
- Eco-mobilité des services sur le lieu d'hébergement (cf. 2.3) et d'activités des vacanciers (cf. itinérance 1.2), ce qui permet de limiter les déplacements. Un parallèle peut être fait pour la population avec la livraison de repas constitués de produits locaux en restauration scolaire, entreprises, restaurants... Retombées positives de l'économie circulaire avec une production et une consommation locale, ainsi que pour la santé la possibilité de « manger sain ».

3.2 Saint-Michel de Mne, ville où il fait bon vivre et s'arrêter « 100% zen, je n'ai pas à courir partout »

- Le cadre (circulation routière, cheminement piéton, stationnement, une signalétique cohérente mettant en avant les offres, coordination des commerces...)
- Développement de l'espace d'accueil avec une offre de services
 - Espace d'accueil et d'informations touristiques (numérique + conseillers séjours) concernant l'ensemble du territoire et voisins, ouvert 7/7 en saison
 - Offre de services de qualité (WC, lieu convivial pour se poser, bagagerie, Wifi, chainage...)
 - Services liés à l'itinérance cf. 1.2 (racks à vélo, douches/vestiaires, location et réparation vélo, recharge bornes électriques...).
- Un service information pour la population, adapté à la saisonnalité

3.3 Faciliter l'accès à l'offre

- Meilleure diffusion de l'information via APIDAE
- Développement numérique (il est essentiel de laisser à la clientèle un accès 24h/24 pour se renseigner sur les offres, réserver, échanger avec sa communauté...).
- Promotion. Définition du cadre marketing (positionnement et logo Maurienne Galibier...) et actions de promotion avec les partenaires en mutualisant.
- Commercialisation. Trouver une organisation à l'échelle du territoire, pour proposer une offre exhaustive (les activités développées cf. Axe 1), donner accès aux offres depuis le lieu d'hébergement (cf. 2.3), faciliter la réservation d'offres en itinérances avec un seul interlocuteur et favoriser une commercialisation à d'autres échelles (Maurienne Tourisme et Savoie Mont Blanc), ainsi que sur d'autres canaux de diffusion.

3.4 Professionnalisation des acteurs sur l'accueil touristique, une connaissance des offres du territoire, le développement de services...

Critères d'évaluation

Fréquentation et satisfaction clientèles sur les services mis en place

Evolution des réservations selon les circuits de distribution

AXE 4 : COORDINATION / POINTS D'AMELIORATION

- Des complémentarités existent entre les sites et acteurs, de façon opportune, sans réelle réflexion. Certains, ne se sentent pas assez informés et consultés, avec le risque qu'ils se désengagent. Une coordination permettrait d'aller plus loin dans la construction d'offres et la promotion du territoire...
- Une coordination permettrait de regrouper les clients de différents sites et de constituer des groupes de taille suffisante afin d'être en mesure de proposer des prestations.
- Des outils sont mis en place sur un ou plusieurs sites (observatoire, application numérique, GRC, classement meublés...) qui pourraient être intéressants de mutualiser.
- La préparation de la stratégie de l'Espace Valléen a permis de constater une forte adhésion des acteurs et une réelle volonté de travailler ensemble avec des axes et objectifs partagés. Cette mobilisation autour d'un véritable projet de territoire a donné un nouveau souffle à la commission tourisme de la CCMG. Une structuration est nécessaire pour travailler ensemble efficacement.
- Une structuration du tourisme Maurienne-Galibier permettrait d'être associé aux réflexions à une échelle plus large : Maurienne, Département, Région, coopération transfrontalière.
- La mise en œuvre de la loi NOTRe et le transfert de la compétence « promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme » à l'intercommunalité nécessitent une organisation nouvelle.

AXE 4 : COORDINATION / STRATEGIE 2017-2020

4.1 Définition du cadre de la gouvernance

4.2 Mise en œuvre d'outils communs (observatoire...)

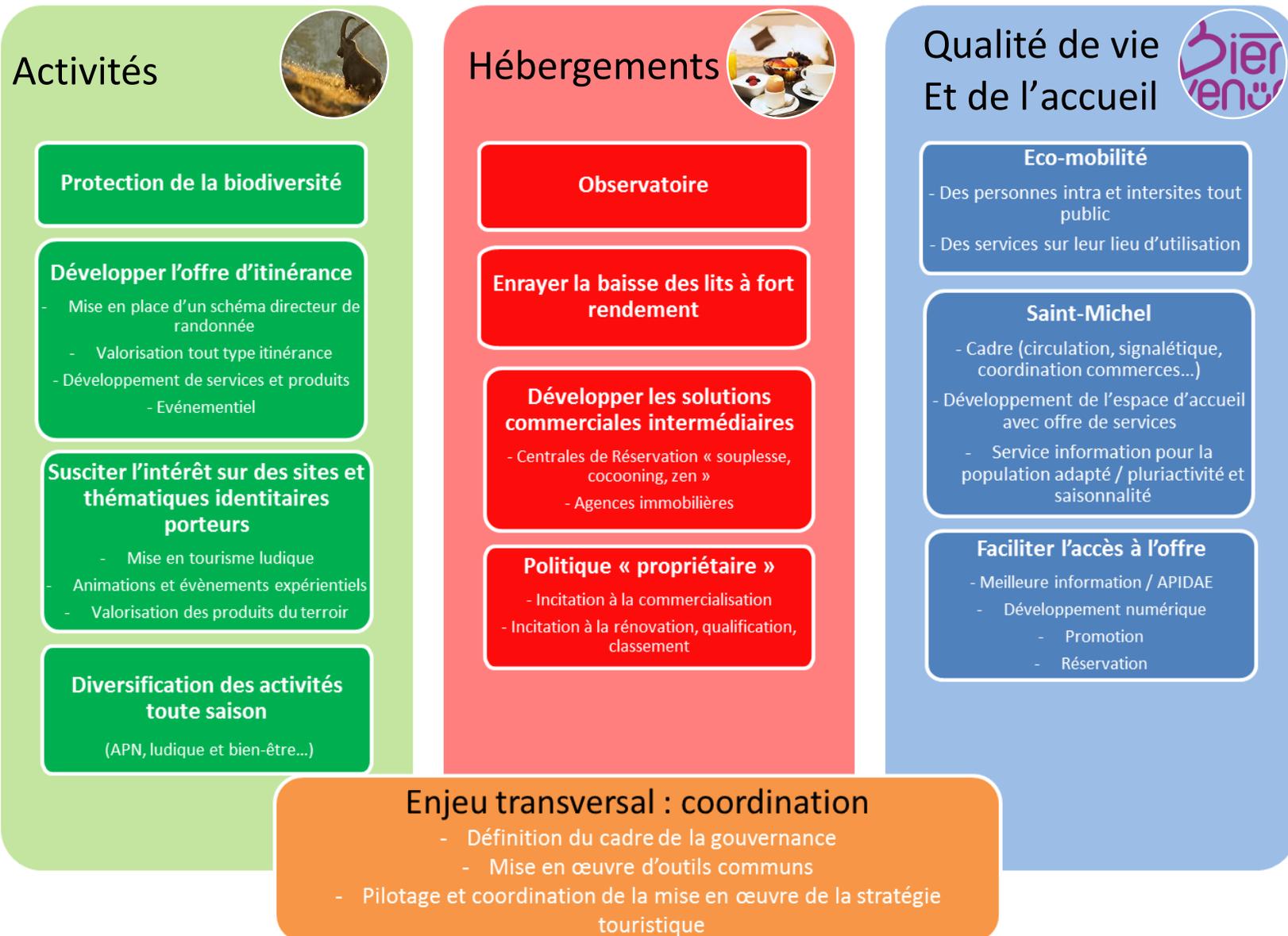
4.3 Pilotage et coordination de la mise en œuvre de la stratégie

Critères d'évaluation

Mobilisation des acteurs

Synergies en termes de moyens et d'actions

Stratégie Espace valléen Maurienne-Galibier



III. Organisation

3.1 Elaboration

La décision a été prise en conseil communautaire de Maurienne-Galibier du 05 juillet 2016 de candidater au dispositif « Espace Valléen » (cf. annexe 1), en se dotant d'un appui technique.

Il a été décidé en réunion de bureau du 09 août 2016 de recruter un chargé de mission tourisme, à temps complet, dédié à l'élaboration du contrat. La prise de poste s'est faite le 16 août 2016.

La deuxième quinzaine d'août a été consacrée à la rencontre de chaque commune, réunissant les acteurs identifiés (élus, OT et socio-professionnels). Il s'en est suivi une rencontre des acteurs ressources (du territoire et des partenaires à d'autres échelles) et une collecte de données.

A l'issue de ces rencontres, un groupe d'une vingtaine d'acteurs (élus, OT et socio-professionnels) des 6 communes et de la Communauté de Communes Maurienne-Galibier a pu être constitué pour travailler sur la stratégie.

Un premier atelier « stratégie » a été réalisé le 5 septembre 2016, où il a été demandé aux participants de se projeter en 2020, en accueillant par petit groupe, un client en particulier, ravi de son séjour en Maurienne-Galibier.

A partir de cet atelier prospectif, des rencontres et des données récoltées, une ébauche de diagnostic et de stratégie a pu se dessiner.

Le deuxième atelier « stratégie » du 20 septembre 2016 a permis de la présenter à l'ensemble du groupe. Une discussion a suivi pour apporter les modifications nécessaires et valider la stratégie de l'Espace Valléen. La stratégie a été validée en Conseil Communautaire le 27 septembre 2016 (cf. annexe 2).



La construction du « plan d'actions » interviendra dans une deuxième phase, à partir d'ateliers thématiques qui se dérouleront cet automne, associant un large éventail d'acteurs du territoire et des structures partenaires intervenant à une échelle plus large.

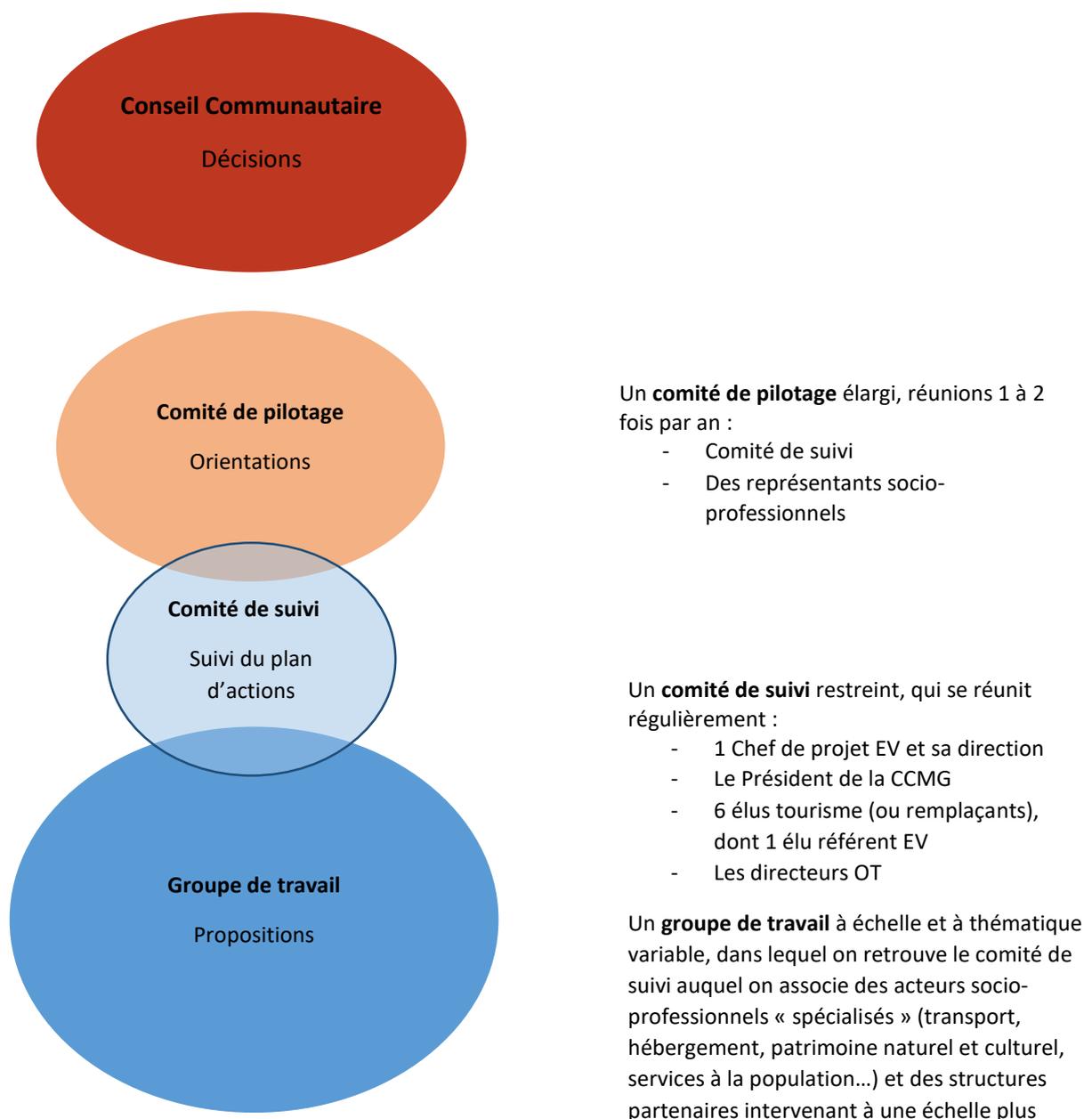
3.2 Mise en œuvre

Le portage du dispositif Espace Valléen sera assuré par la Communauté de communes Maurienne-Galibier.

Il est prévu qu'un Chef de projet Espace Valléen, en lien avec un élu référent, anime et coordonne à temps plein le contrat.

Le 4^e axe de la stratégie est dédié à la construction de la coordination du dispositif Espace Valléen (gouvernance et pilotage), de façon conjointe avec la mise en œuvre de la loi NOTRe.

Le fonctionnement envisagé est décrit ci-après :



IV. Annexes

Annexe 1 : délibération du Conseil Communautaire du 05 août 2016 de candidater au dispositif Espace Valléen

Annexe 2 : délibération du Conseil Communautaire du 20 septembre 2016 d'approbation de la stratégie de l'Espace Valléen Maurienne-Galibier